

Le service enfance jeunesse de la mairie de Bassussarry s'est doté d'un nouveau logiciel commun aux différents services (périscolaire, centre de loisirs, local jeunes et restauration scolaire).

Le portail famille sera mis en place à compter du **16/08/2022**.

- Dans un 1^{er} temps vous devrez compléter le « dossier d'inscription », la « fiche sanitaire » et « autorisations et divers » et fournir toutes les pièces demandées.
- Une fois que notre service aura validé votre dossier, vous recevrez une confirmation de validation du dossier.
- Ensuite, vous pourrez inscrire votre enfant aux différentes activités.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le portail famille est un espace numérique qui permet aux parents d'effectuer les démarches liées aux activités de leurs enfants depuis un accès sécurisé accessible 7/7 jours et 24/24 heures, via le site internet www.bassussarry.fr de la ville.

Il vous suffira lors de votre première visite de vous enregistrer sur le portail et, par la suite, inscrire votre enfant à la restauration scolaire, les activités périscolaires (garderie, mercredi loisirs, activités méridiennes, local ados), les activités extrascolaires (petites et grandes vacances).

Après avoir créé votre compte, vous pourrez gérer les inscriptions et désinscriptions pour les différents services... et aussi choisir les activités.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE AVEC LE PORTAIL FAMILLE ?

Le portail famille a pour but de vous faire gagner du temps en simplifiant les démarches, d'éviter de vous déplacer et de maîtriser l'inscription de vos enfants.

Voici les différentes démarches disponibles dans le respect des délais impartis (voir le tableau):

- Inscriptions
- Réservations
- Annulation d'une réservation
- Réception de votre facture
- Téléchargement de différents documents
- Consultation ou modification de vos coordonnées et données personnelles

COMMENT ACCÉDER AU PORTAIL FAMILLE ?

Pour accéder au Portail Famille, connectez-vous sur le site de la ville et cliquez sur l'icône « Portail Famille » selon le service souhaité.

2 possibilités :

- S'inscrire au Portail Famille si vous n'êtes pas connu des services de la Mairie
- Se connecter au portail avec votre identifiant (adresse mail) et votre mot de passe.

**Depuis n'importe quel PC, Smartphone, tablette...
LAISSEZ-VOUS GUIDER !!!**

Pensez à vous rendre sur le www.bassussarry.fr rubrique enfance/jeunesse pour prendre connaissance des informations des différents services (Centre de loisirs, Périscolaire, Restauration et local jeunes).